



INTERCO

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

À Paris
15 juillet 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OBLIGATION VACCINALE CONTRE LA COVID-19

Accompagner et rassurer les agents des EHPAD et les aides à domicile plutôt que les contraindre

Lundi 12 juillet, injonctions gouvernementales sur l'obligation vaccinale des soignants :

« Pour les personnels soignants et non-soignants des hôpitaux, des cliniques, des maisons de retraite, des établissements pour personnes en situation de handicap, pour tous les professionnels ou bénévoles qui travaillent au contact des personnes âgées ou fragiles, y compris à domicile, la vaccination sera rendue obligatoire sans attendre. Ils auront jusqu'au 15 septembre pour se faire vacciner. À partir du 15 septembre, des contrôles seront opérés et des sanctions seront prises ».

Une communication stigmatisante et injuste

Les chiffres avancés par le Gouvernement, sont ceux de la santé au travail des hôpitaux, qui ne comptabilisent que leurs propres chiffres excluant les soignants vaccinés en ville, ou infectés par la Covid-19 et qui doivent attendre six mois pour se faire vacciner.

Contraindre n'est pas réaliste, le secteur peut difficilement se passer de personnel que ce soit en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) ou pour les aides à domicile.

La CFDT est favorable à la vaccination, mais préfère une approche d'accompagnement et de pédagogie en direction des personnels soignants et non-soignants. Accompagner et rassurer plutôt que contraindre.

Deux poids deux mesures sur les aides à domiciles

Lorsqu'il s'agit d'obligation vaccinale, les aides à domicile sont reconnues dans leurs missions auprès des personnes âgées ou fragiles. En revanche, lorsqu'il s'agit de leur permettre un accès à l'extension des mesures du Ségur de la santé, le Gouvernement ne les voit plus.

« La CFDT veut rendre visible ces personnels. Elle demande que pour les mêmes métiers, ils bénéficient des mêmes conditions de travail et de rémunération dans toute la fonction publique », indique Jacques Lager, secrétaire général d'Interco CFDT.

SERVICE DE PRESSE

Tél : 06 77 02 69 21
jfiorentino@interco.cfdt.fr

Jacqueline Fiorentino
Secrétaire fédérale